



ÉTUDIANT(E)

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE LIEU avec Code Postal

NATIONALITÉ

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél Portable

Courriel : @

(Renseignée en majuscule)

BAC obtenu en : (année) Série Mention :

LANGUES - 1^{ère} : 2^{ème} :

ÉTUDES SUIVIES (niveau, spécialité et établissement fréquenté)

Année 2015-2016 :

Année 2016-2017 :

Année 2017-2018 (parallèlement à la préparation CELSA) :

Comment avez-vous connu la Prépa de l'ICP ?

.....

.....

Les étudiants ayant besoin d'aménagements pour le suivi des enseignements et des entraînements doivent adresser un courriel à la Directrice du Pôle Prépas Madame Claudine TRAVIER (prepas@icp.fr).

PERSONNE à contacter en cas d'urgence

NOM PRÉNOM

Lien de parenté :

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél Portable

Courriel : *(Renseignée en majuscule)*

PROFESSION : Père Mère

CADRE RESERVÉ A LA COMMISSION

Date de dépôt du dossier

Avis de la Commission FAVORABLE DÉFAVORABLE

Prépa CELSA

Concours d'entrée en L3

Dossier de candidature 2017-2018

Le CELSA propose 5 options. Laquelle pensez-vous choisir ?

- Celsa Communication Entreprises et Institutions
- Celsa Communication Management et organisations
- Celsa Communication Le Magistère
- Celsa Communication Médias
- Celsa Communication Marque

Décrivez le domaine d'activité et l'environnement dans lequel vous souhaitez travailler.

Quelles sont parmi les expériences extra-universitaires (stages, expérience professionnelle, séjours à l'étranger, activités associatives...) celles qui constituent selon vous des points forts pour réaliser votre projet professionnel. Pourquoi ?

Dossier de candidature 2017-2018

Quels sont vos atouts pour mener à bien votre Licence parallèlement à la préparation CELSA en cours du soir ?

Commentez un évènement de l'actualité de ces 6 derniers mois dont le traitement médiatique a eu un impact sur la communication de l'organisation ou de l'institution concernée.

TARIFS et CONDITIONS D'ANNULATION

Nom et Prénom :

Adresse

A titre indicatif les tarifs pour l'année 2016-2017 étaient les suivants :

Tarifs de 2016-2017	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000€	De 38 001 € à 50 000€	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000€	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
Préparation CELSA	3 160 €	2 660 €	2 340 €	2 040 €	1 540 €

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter :

- **217 €** de cotisation Sécurité Sociale le cas échéant – suivant les conditions d'affiliation (*coût en 2016-2017*) ;
- Envoi d'un chèque de **55 €** pour frais d'examen de dossier de candidature non remboursables, quelle que soit la décision de la commission, et non déductibles des frais de scolarité en cas d'inscription définitive.

Par ailleurs, si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, **un chèque de 400 €** d'acompte sera demandé pour confirmer votre inscription.

Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- **Avant le début des cours :**

Quel que soit le motif : retenue d'un forfait de 400 € sur les sommes versées et suppression des échéances à venir.

- **Après le début des cours :**

- Aucun remboursement des sommes versées.
- Annulation des prélèvements restant après la date d'abandon.

La demande d'annulation fait l'objet d'une lettre manuscrite mentionnant : date, N° de l'étudiant, adresse exacte, date d'arrêt des cours, motif de l'abandon, accompagnée d'un RIB et d'un justificatif d'abandon.

Toutes les pièces doivent être envoyées en recommandé avec AR au :

Secrétariat Universitaire - 21 rue d'Assas - 75270 PARIS cedex 06.

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Fait à

Le

Signature du responsable

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Signature de l'étudiant

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés N° 78-17 du 8 janvier 1978, vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant. Ces informations, nécessaires au traitement de votre inscription par nos services, peuvent vous être communiquées- et rectifiées si besoin était- sur simple demande au secrétariat. Sauf avis contraire, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à utiliser ces informations pour promouvoir ses activités et pour faire bénéficier de propositions d'abonnements préférentiels.

**ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE
AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2017**

**MERCI DE BIEN VOULOIR AGRAFER ENSEMBLE LES PAGES
DU DOSSIER ainsi que LES PIECES JOINTES**

Tout dossier incomplet sera refusé.

I - CONSTITUTION DU DOSSIER¹

- ⇒ **Les pages de 1 à 4** de ce dossier (Tarifs et conditions d'annulation incluses), complétées et signées des parents et de l'étudiant
- ⇒ La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- ⇒ La photocopie du relevé de notes de la dernière, ou des 2 dernières années d'études supérieures
- ⇒ Un curriculum vitae incluant votre parcours d'études, vos expériences associatives et professionnelles (stages et « jobs » d'été)
- ⇒ Deux photos d'identité récentes (l'une est à coller dans le cadre prévu à cet effet en page 1, l'autre est à agraffer avec les pièces jointes)
- ⇒ La photocopie de votre pièce d'identité
- ⇒ Un chèque de **55 €** pour frais d'examen de dossier, libellé à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris, **restant acquis à l'Institut catholique de Paris**

Pour l'inscription définitive, la photocopie de la carte étudiante 2017-2016 sera demandée aux étudiants inscrits dans une autre université que l'Institut Catholique de Paris.

II - ENVOI DU DOSSIER

Le dossier doit être impérativement **envoyé par la poste** à l'adresse suivante :

Institut Catholique de Paris
Pôle Prépas
21, rue d'Assas - 75270 Paris cedex 06

III - RÉSULTATS

Après examen du dossier, une lettre est adressée à chaque candidat – quel que soit le résultat – accompagnée, s'il y a lieu, des informations nécessaires pour procéder à une inscription définitive.

1- Il est rappelé aux candidats que les pièces justificatives envoyées doivent être des copies, et que celles-ci restent acquises à l'Institut Catholique de Paris. Elles ne pourront donc pas être récupérées.